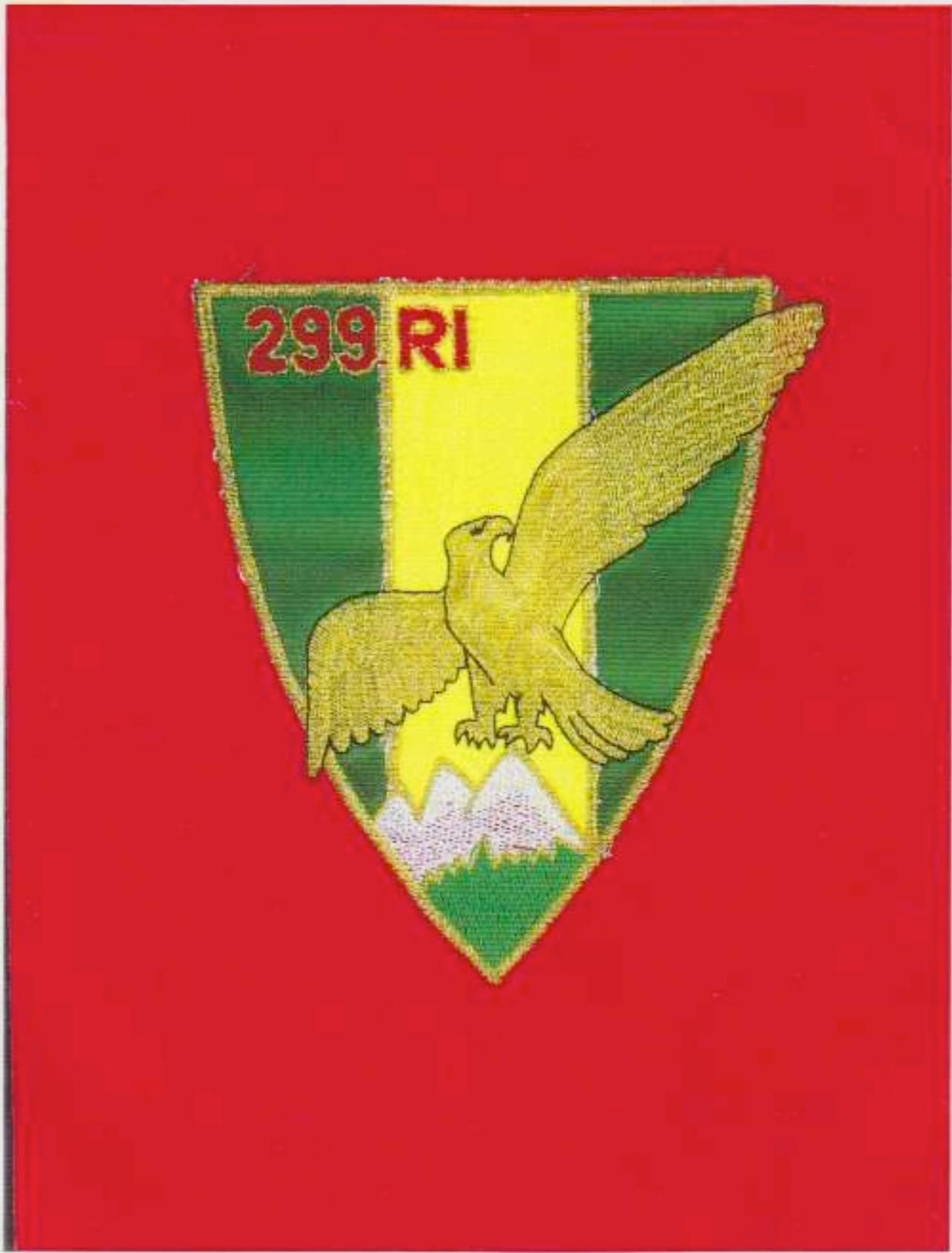


299E 9609 ENT

LCL MEJEAN

REGION MILITAIRE DE DEFENSE MEDITERRANEE  
CIRCONSCRIPTION MILITAIRE DE DEFENSE DE LYON  
299<sup>e</sup> REGIMENT D'INFANTERIE



## Exercice BRENNUS - I - 1996

# SOMMAIRE

- Carte des sites d'exercice

## I - ORGANISATION GENERALE :

16013 équipes motées

- Objectifs
- Contenu de l'exercice
- Conception de l'exercice
- Planification des activités
- Soutien 99° RI
- Sécurité - Santé
- Effectifs convoqués
- Moyens
- Répartition des tâches
- ≠- Mobilisation
- Perception auprès du 99° RI
- Avis de manoeuvre

## II - INSTRUCTION TECHNIQUE

- Planification des horaires par équipes
- Atelier instruction : Tir FAMAS CINETIR
- Atelier instruction : Tir PA
- Atelier instruction : Tir FAMAS
- Atelier instruction : COMBAT URBAIN

## III - EVALUATION TACTIQUE

- Mise dans l'ambiance
- ordre OPE 299° RI
- Planification des horaires par équipes
- Mission : RECONNAISSANCE D'ITINERAIRE
- Mission : CONTROLE DE VEHICULES, EMBUSCADE ANTI-PERSONNEL
- Mission : DEFENSE DE POINT SENSIBLE
- Mission : RECONNAISSANCE D'UNE LOCALITE
- Mission : ESCORTE DE CONVOI
- Mission : REDUCTION D'UNE RESISTANCE
- Mission : PROTECTION D'ITINERAIRE

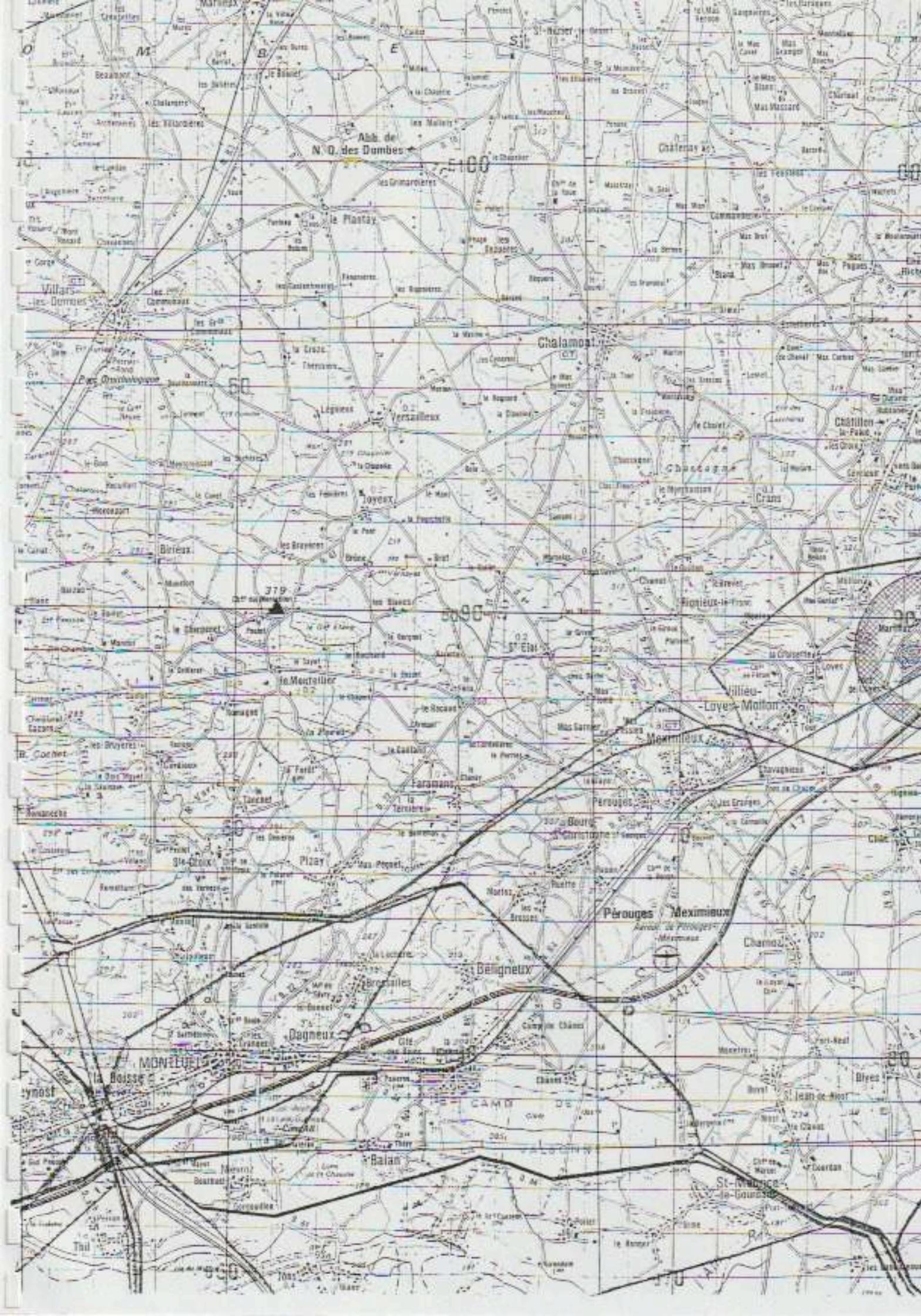
#### IV - DOCUMENTATION

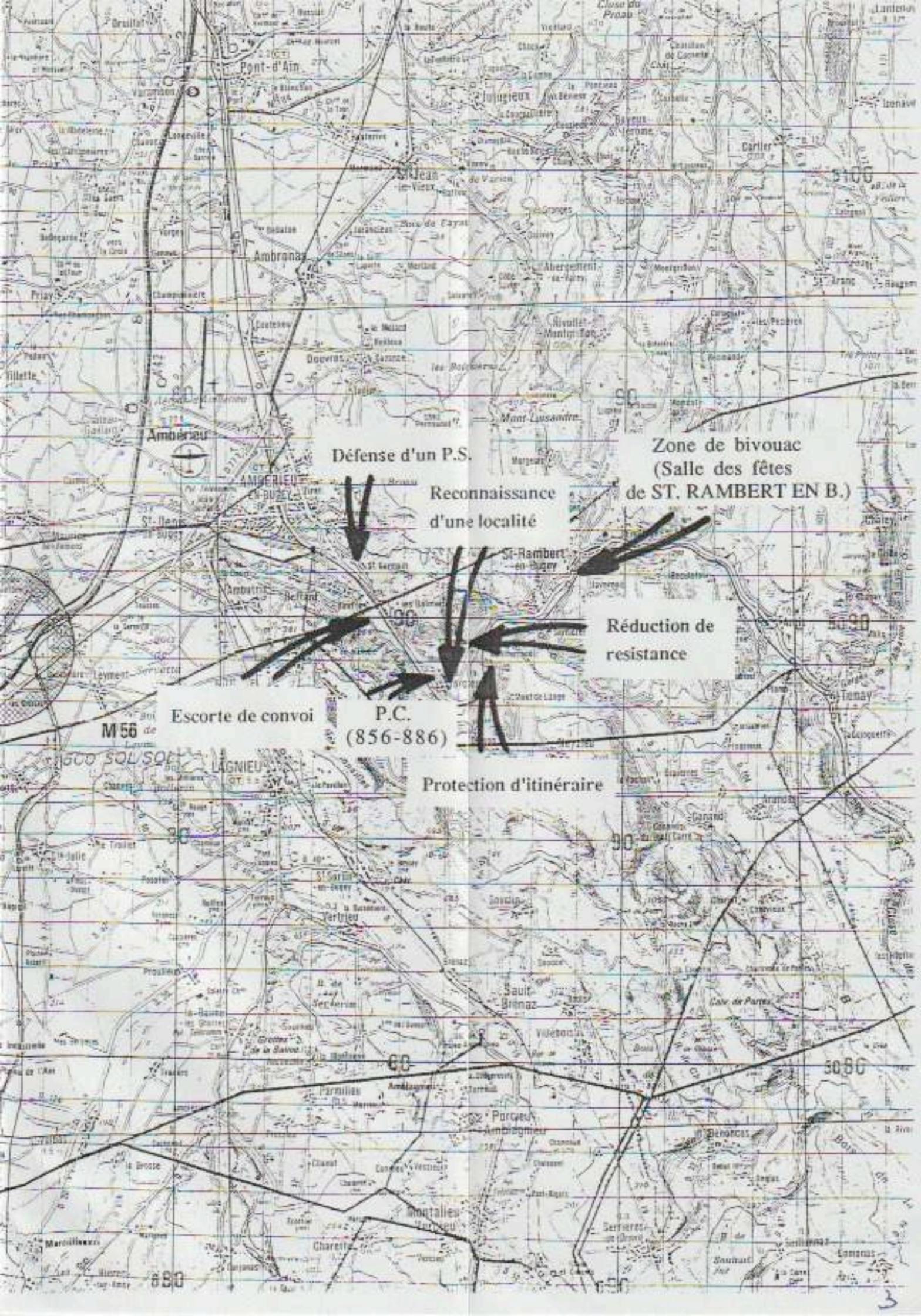
- Attaque d'un bâtiment
- Reconnaissance d'un axe
- Défense d'un point sensible
- Contrôle d'une Zone
- Reconnaissance d'une rue
- Reconnaissance d'un carrefour
- Effectuer une patrouille
- Reconnaissance d'une maison
- Poste de contrôle routier
- Embuscade
- Réaction à l'embuscade
- Escorte de convoi

#### V - ANNEXES

- Moyens et réseaux radio
- Planification des activités
- Tableaux de passages horaires

\*  
\* \*





Défense d'un P.S.

Reconnaissance  
d'une localité

Zone de bivouac  
(Salle des fêtes  
de ST. RAMBERT EN B.)

Réduction de  
résistance

Escorte de convoi

P.C.  
(856-886)

Protection d'itinéraire

M 56 de

500 SOL/SOL

# **I - ORGANISATION GENERALE**

# OBJECTIFS

Perfectionner les savoir-faire tactiques des chefs de groupe, des chefs de section et des commandants de compagnie:

- contrôle de zone
- recherche de renseignements et localisation de l'ennemi
- interception et destruction d'un élément ennemi

# CONTENU DE L'EXERCICE

## 1- INSTRUCTION TECHNIQUE ( 29 février 10H00 - 15H00 )

4 pôles:

- Fort de VANCIA  
Révision des mécanismes de combat urbain
- Stand de tir de VANCIA  
Tir FAMAS
- Stand de tir 99° RI SATHONAY-CAMP  
Tir PA
- CinéTir 99° RI SATHONAY-CAMP  
CinéTir FAMAS

## 2- EXERCICE TACTIQUE ( du 29 février 15H00 au 2 mars 13H00 )

Dans le cadre d'une mission contrôle de zone, reçue par le régiment sur la région de LEYMENT, AMBERIEU EN BUGÉY, BELLEY, 5 équipes (dont une du 99° RI ) devront pendant 48 heures réaliser les missions suivantes:

- Point de contrôle et embuscade de nuit, avec renforcement d'un O.P.J. ( 5 sites ) sur la D5 entre AMBERIEU EN BUGÉY et SAINT RAMBERT EN BUGÉY.
- Défense d'un P.S. ( Relais radio AMBERIEU EN BUGÉY )
- Reconnaissance d'une localité ( TORCIEU )
- Escorte de convoi ( entre BETTANT et MONTFERRAND )
- Réduction d'une résistance ( usine au CHAUCHAY )
- Protection d'itinéraire ( entre TORCIEU et MONTFERRAND )

## CONCEPTION DE L'EXERCICE

- Permettre aux chefs de section et chefs de groupe de commander sur le terrain une troupe de manoeuvre d'active.
- Exercer ce commandement pour une durée significative ( séquences de 3 heures comprenant au moins:
  - la conception de la mission
  - les ordres initiaux et les ordres en cours d'action
  - l'exécution. )
- Répartir l'instruction sur 3 journées pour:
  - rentabiliser les moyens mis en oeuvre
  - permettre aux cadres affectés d'exercer un commandement réel sur le terrain au moins une fois par an .

# PLANIFICATION DES ACTIVITES

*- postes perception normal  
- sur 10 = 100% brouillard fin de nuit - 1315*

## 1 er JOUR ( 29 février 1996 )

- 7 h 00 : Réunion préparatoire DIRANIM
- 7 h 30 : Accueil - Perception - Rassemblement ( devant le PC MOB )
- 10 h 00 : Instruction technique
- 15 h 00 : Reconnaissance d'axes (entre SATHONAY-CAMP, VANCIA et ST. RAMBERT en BUGEY)
- 18 h 00 : Remise en condition - Repas (salle des fêtes de ST. RAMBERT en B.)
- 20 h 00 : 1 ère mission: contrôle de zone, avec renforcement d' OPI. GEND.  
Etablir :
  - un point de contrôle
  - une embuscade
- 23 h 00 : Bivouac

## 2 ème JOUR ( 1er mars 1996 )

- 7 h 00 : Réveil - Petit déjeuner - Déplacement
- 8 h 00 : 2ème mission
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : 3ème mission
- 16 h 00 : 4ème mission
- 19 h 30 : Marche topo. de nuit, ambiance tactique
- 21 h 00 : Repas et bivouac décentralisés

**3 ème JOUR** ( 2 mars 1996 )

5 h 45 : Réveil - Petit déjeuner

7 h 00 : 5ème mission

10 h 00 : 6ème mission

13 h 00 : Repas

14 h 00 : Retour à SATHONAY-CAMP

16 h 00 : Finex - Démobilisation

# SOUTIEN 99° RI

## CONDUCTEURS

- OK 7 conducteurs PL avec permis  
( à disposition le jeudi 29 février 1996 à 7 h 30 à SATHONAY-CAMP - Bâtiment mobilisation, aux ordres de l'adjudant-chef DI MAIO - 29 février, 1er et 2 mars 1996 )

## CELLULE IST

( se reporter aux fiches techniques du dossier Instruction pour l'organisation et les moyens )

Tir: 29 février de 10 h 00 à 15 h 00

- ∨ Tir PA (SATHONAY-CAMP) ∖ - 1 sous-officier munitionnaire
  - ∖ - 1 permanent IST
- ∨ Cinétir FAMAS ∖ - 1 sous-officier responsable cinétir
- ∨ Tir FAMAS ( VANCIA ) ∖ - 1 sous-officier munitionnaire
  - ∖ - 1 permanent IST

## INSTRUCTION

Au fort de VANCIA le 29 février de 10 h 00 à 15 h 00

- ∨ 1 instructeur combat urbain : niveau chef de groupe
- ∨ 1 instructeur combat urbain : niveau chef de section

## TROUPES DE MANOEUVRE

- ∨ 4 groupes de combat avec leur encadrement
- préalablement équipés par leur compagnie d'origine (tenue de combat, casque ... )
  - dotés de munitions d'exercice
  - avec leurs véhicules organiques
  - avec leur alimentation.

Regroupement le 29 février à 18 h 00 en salle des fêtes de ST RAMBERT EN B. Mise à disposition pour les ateliers le 1er mars 8h00 à 19h00 et 2 mars 7h00 à 13h00.

# SECURITE - SANTE

## 1 - SANTE

11 - Responsable : médecin CNE ROUX

12 - Mission :

- assurer la visite médicale dans le cadre de la chaîne de mobilisation le 29 février de 8h00 à 9h00
- assurer la permanence santé sur le terrain.

## 2 - SECURITE

( Tous les cadres concernés doivent prendre connaissance du document sécurité qui suit )

Il faudra veiller particulièrement :

- à la sécurité des déplacements en véhicules
- au respect des consignes de sécurité dans l'utilisation de l'armement et des munitions à blanc
- à la sécurité des déplacements à pieds effectués de nuit

## SECURITE

C'est un impératif absolu qui conditionne le déroulement de l'exercice.

- Buts: - Sécurité des personnes  
- Sécurité des matériels sensibles

### ORGANISATION DE LA SECURITE

#### - Réseau Sécurité :

- Tout incident fait l'objet d'un compte-rendu immédiat sur la fréquence régiment.
- Santé : responsable médecin-CNE ROUX
- Dépannage : responsable A/C DI MAIO.

#### - Sites d'exercices :

Le responsable de mission veille à la mise en oeuvre de toutes les mesures de sécurité applicables à son site (utilisation de l'armement, utilisation des munitions d'exercice, sécurité des déplacements, mesures spécifiques ...) Il est également responsable des groupes de combat affectés à sa mission.

Le chef de section est responsable de ses hommes et fait strictement appliquer les consignes reçues.

#### - Déplacements en véhicules

- Respect absolu du code de la route, même en convoi ( en ce cas, le véhicule militaire ne dispose d'aucun droit particulier ).
- Guider le conducteur dans les manoeuvres délicates, en assurant, si nécessaire la protection de la manoeuvre.
- Respect des distances de sécurité.
- Feux de croisement allumés (en convoi).
- Vitesse maximale : 60 km/h

- **Déplacements à pied :**

- Signaler à l'avance aux usagers de la route, la position de la colonne ( avant-garde, arrière-garde).
- De nuit, prévoir, de surcroît, une signalisation lumineuse ( TL 122 avec lentille rouge et port des brassards réfléchissants ).
- Mettre l'unité en "colonne par un" aux endroits où la route se limite à la chaussée.
- Protéger la traversée des chaussées : planton de part et d'autre.

- **Sécurité du matériel sensible :**

- Armement de sécurité : CES - officier OPS - les 4 chefs d'équipe
- en application des dispositions du code pénal : (ART. 122 5-6-7 du Code Pénal)
  - . L'usage des armes ne peut intervenir qu'en cas de légitime défense (agression grave, actuelle et impossible à contenir par d'autres moyens)
  - . l'ouverture du feu se fait sans procéder aux sommations.
  - . le tir doit être immédiatement suspendu, dès que l'agression cesse.

**AVIS IMPORTANT :**

Une attention toute particulière doit être apportée à la voie ferrée où circulent de nombreux TGV, la D5 étroite et rapide, ainsi qu'à la RN504 où circulent de nombreux camions à vive allure.

# EFFECTIFS CONVOQUES

RECAPITULATIF GENERAL

46 - 46 - 00

Le 29/02/96 à 7h00

NUMMAT	GRADE	NOMPAT	PRENPAT	CODEPOS	VILPOST
6469003779	LCL	COMPARAT	BRUNO	69130	ECULLY
6834004247	LCL	VIAOQUET	LOIK	69340	FRANCHEVILLE
7569010488	CDT	CATIL	JEAN-CLAUDE	69510	MESSIMY
7556010205	CDT	DE GAIL	OLIVIER	69540	IRIGNY
7569012173	CDT	MARTINEZ	JOSE	01090	GUEREINS
7342011542	CDT	MAVRIDORAKIS	DOMINIQUE	42000	ST ETIENNE
7769031847	CDT	NOTTER	DENIS	69005	LYON
6769002008	CDT	VERRIERE	ALAIN	38280	VILLETTE D'ANTHON
8101030067	CNE	CARECCHIO	FASCAL	01500	AMBERIEU EN BUGEY
7971030339	CNE	CHEVRIER	DOMINIQUE	69100	VILLEURBANNE
7693030501	CNE	DAFFLON	MICHEL	69002	LYON
8168020356	CNE	FONNE	PATRICE	01150	VILLEBOIS
8021020050	CNE	POUSSE	JEAN-YVES	69290	CRAPONNE
8169040770	CNE	REGE GIANASSO	MICHEL	69530	BRIGNAIS
8364040737	CNE	ROECKEL	THIERRY	42190	ST NIZIER SOUS CHARLIE
7701020675	CNE	ROUX	ETIENNE	69300	CALUIRE ET CUIRE / *
8338031592	LTN	ALMARCHA	BRUNO	38070	ST QUENTIN FALLAVIER
8369021184	LTN	DAVAL	XAVIER	69003	LYON
7869042394	LTN	DUPHOT	PIERRE	69300	CALUIRE ET CUIRE
8401020603	LTN	HAFFNER	PHILIPPE	01240	CERTINES
8242020559	LTN	VAN DER ELST	BERNARD	69100	VILLEURBANNE
8001040646	ADJ	ZUCCALI	BRUNO	01200	BELLEGARDE S/ VALSERI

Le 29/02/96 à 7h30

NUMMAT	GRADE	NOMPAT	PRENPAT	CODEPO	VILPOST
9242040929	LTN	AFSHAR	PAYAM	42100	ST ETIENNE
8669011110	LTN	AUBERT	CHRISTOPHE	69190	SAINT FONS
8801030349	LTN	BEREZIAT	BRUNO	69001	LYON
8969020703	LTN	BONNEFOND	PHILIPPE	69004	LYON
8572030006	LTN	BOUCLIER	WILLIAM	69100	VILLEURBANNE
8759021618	LTN	DESCAMPS	HERVE	69210	L'ARBRESLE
8742040039	LTN	FUNDAKOWSKA	OLIVIER	42000	ST ETIENNE
8569032537	LTN	GAUTHEY	LOIC	69006	LYON
8769040025	LTN	GUIGUET	ALAIN	69230	ST GENIS LAVAL
9069030043	LTN	HORNUS	DAVID	69110	STE FOY LES LYON
8469022569	LTN	JOUANIN	PHILIPPE	69006	LYON
8689012709	LTN	LAURENT	YVES	69120	VAUX EN VELIN
8588020721	LTN	LE GOFF	FRANCK	69005	LYON
8801020373	LTN	LEGRAND	STEPHANE	01120	LA BOISSE
8588030728	LTN	MARCHAL	ALAIN	69001	LYON
8742020597	LTN	MONTEIL	PHILIPPE	42420	LORETTE
8842010654	LTN	PAGAT	PIERRE	42000	ST ETIENNE
8469040006	LTN	PAYEN	FRANCK	69006	LYON
8813021392	LTN	VALAT	JEAN-BAPTISTE	69002	LYON
8689010970	LTN	VILLIE	GUY	69110	STE FOY LES LYON
8789022731	LTN	VOGEL	LUC	01000	BOURG EN BRESSE
8942030994	SLT	BON	FRANCOIS	42160	ANDREZIEUX BOUTHEON
8769011055	SLT	KOUZNETZOFF	CARL	69003	LYON
8879030363	SLT	ROBERT	LUC	01000	BOURG EN BRESSE
9042031128	ASP	WEULERSSE	BERNARD	42350	LA TALAUDIÈRE
6069002747	MAJ	MOUSSARD	HUBERT	69009	LYON
6669008614	ADC	CHEVALLIER	DANIEL	01250	SIMANDRE S/ SUZAN
6701002595	ADC	DI MAIO	ANDRE	01000	BOURG EN BRESSE
7071003232	ADC	FEUILLET	JEAN-FRANCOIS	69500	BRON
6943001837	ADC	RIOU	JEAN-JACQUES	38200	VIENNE
6869002093	ADC	VIAL	GUY	69140	RILLIEUX LA PAPE
8389020982	ADJ	BELDJOUDI	FARID	69390	MILLERY
8469012007	ADJ	BOURNE-BRANCHU	ERIC	69007	LYON
8269010171	ADJ	DEVISE	BRUNO	69003	LYON
8069021240	ADJ	MONNERET	ALAIN	69100	VILLEURBANNE
7189001893	ADJ	PERRIN	GERALD	69580	SATHONAY-CAMP
8170040131	ADJ	PERROTTEY	HUBERT	69001	LYON
8169030514	ADJ	ROCHE	DOMINIQUE	69290	ST GENIS LES OLLIERES
7429010105	ADJ	TANGUY	PHILIPPE	69000	LYON
8069020341	SCH	BEN SOUSSAN	LAURENT	69800	ST PRIEST
8369040982	SCH	BERLE	ERIC	69600	OULLINS
8969030989	SCH	DEBEAUX	PHILIPPE	69100	VILLEURBANNE
8642040593	SCH	ESCANDELL	BAUDOIN	69003	LYON
8689031223	SCH	FAVIER	PHILIPPE	69200	VENISSIEUX
8638040696	SCH	FOURNERAY	JEROME	38121	REVENTIN VAUGRIS
8569012109	SCH	GOMEZ	RENE	01360	BELIGNEUX
8701030052	SCH	HUGOT	JACKY	01000	BOURG EN BRESSE
7769041990	SCH	PERRIN	NORBERT	69290	CRAPONNE
8169021913	SCH	PERRON	ERIC	69005	LYON
8671031082	SCH	FROST	THIERRY	69003	LYON
8469041649	SCH	RODARIE	BRUNO	69180	TASSIN LA DEMI LUNE
8169020200	SCH	ROI	JEAN-MICHEL	69100	VILLEURBANNE
8869010333	SCH	TRAUTMANN	JEAN-CLAUDE	69250	LA TOUR DE SALVAGNY
8869042391	SCH	VINAY	SEBASTIEN	69003	LYON
9069021864	SGT	ANGE	EMMANUEL	69007	LYON
9269021764	SGT	CHARVET	LUDOVIC	69360	TERNAY
8169011456	SGT	CHAUME	ALAIN	69140	RILLIEUX LA PAPE
8631041523	SGT	CUQ	CHRISTOPHE	38090	VILLEFONTAINE
9069030450	SGT	DUMAINE	SEBASTIEN	69420	CONDRIEU
9038022060	SGT	GAULT	CHRISTOPHE	69100	VILLEURBANNE
8969012662	SGT	GIET	FRANZ	42160	ANDREZIEUX BOUTHEON
9069011387	SGT	HANNANE	TERIK	69003	LYON
8769040704	SGT	MARCONNET	MICHEL	69003	LYON
9269020184	SGT	OVEJERO	ERIC	69300	CALUIRE ET CUIRE
8969041000	SGT	PERRIER	ALAIN	69100	VILLEURBANNE
8901010544	SGT	PUTHOD	CHRISTOPHE	01300	BELLEY
8703040549	SGT	RAGUET	FREDERIC	69140	RILLIEUX LA PAPE
8269010073	SGT	ROUGERIE	THIERRY	69390	CHARLY
9369041925	SGT	VALETTE	GHISLAIN	69330	PUSIGNAN
8469041318	ICL	ARGOUD	DIDIER	69100	VILLEURBANNE

## MOYENS

### 1 - TENUE

#### 11 - SUR L'HOMME :

tenue de combat  
casquette  
brelage toile + ceinturon toile  
BJA  
casque F1  
effets chauds  
chemise F1

#### 12 - SAC A DOS :

sac de couchage  
poncho  
parka  
chandail  
bidon complet  
gamelles et couverts  
gants  
nécessaire de toilette  
effets de rechange

## 2 - ARMEMENT

### 21 - TIR :

5 PA  
12 chargeurs A la charge de  
IST 99° RI

### 22 - EXERCICE :

Joueurs 6 0  
FAMAS+ BTB  
chargeurs

Trousses nettoyage 1 0  
+ chiffons + huile

PA sécurité 6  
+ Chargeurs +chaînettes  
( CDU + CES + Officier Opérations )

## 3 - MATERIELS DE TIR

### 31 - STAND TIR PA :

10 casques anti-bruit  
baguettes de nettoyage 9 mm + chiffons calibrés  
+ huile de nettoyage

Cibles S C 1  
Gommettes

A la charge de  
l'IST 99° RI

### 32 - STAND TIR VANCIA :

10 casques anti-bruit

A la charge de  
l'IST 99° RI

#### 4 - MUNITIONS

##### 41 - TIR :

1 000	cartouches	9 mm BO
2 000	cartouches	5,56 mm
600	cartouches	balplast 5,56 mm

A la charge de  
IST 99° RI

##### 42 - EXERCICE :

2 000	cartouches	5,56 mm à blanc
200	grenades	à main d'exercice
20	fusées éclairantes	avec parachutes
5	bobines de fil piège	
fumigènes : 2 rouges, 2 verts, 10 gris		

##### 43 - SECURITE :

Munitions de sécurité à percevoir par les cadres concernés auprès de l'officier de permanence du 99° RI

#### 5 - VEHICULES

##### 51 - MATERIELS :

###### Commandement - soutien :

- ✓ 7 VLTC Rad *5 P4 + 2 S++P2*
- ✓ 1 camionnette Rad
- ✓ 3 camionnettes troupe
- ✓ 1 lot 7
- ✓ 1 sanitaire TC
- ✓ 1 camion troupe

###### joueurs :

- 4 VLTC Rad ( P4 )
- 4 VLTC ( P4 )

##### 52 - ADMINISTRATIF

Permis VL des cadres convoqués  
1 carte péage d'autoroute

## 6 - TRANSMISSIONS

### 61 - MATERIELS :

#### sur véhicules :

VLTC équipées VP 13-213

camionnette Rad : station MA-MF

1 LA 7 ou LA 29 ( selon compatibilité du matériel  
fourni )

prolongateurs + télécommandes + piles

1 groupe électrogène + carburant

1 amplificateur

#### portables :

14 TRPP 39 + 50 piles

### 62 - FREQUENCES :

10 fréquences MF comprises entre 41 et 50 MHz

( terminaisons 00 ou 50 KHz )

20 indicatifs MF

## 7 - OPTIQUE

### MATERIELS :

20 TL 122 + 50 piles

20 brassards réfléchissants

## 8 - SANTE

### MATERIELS :

1 trousse médecin

1 trousse infirmier

2 trousses de santé - 10 hommes

## 9 - GENIE

### MATERIELS :

2 extincteurs

Tresses de sécurité

## 10 - BASE VIE

### MATERIELS :

10 lits picots  
10 tables  
30 tabourets  
10 jerrycans d'eau  
2 tripattes  
2 bonbonnes de gaz  
2 détendeurs  
10 plats de campement  
40 sacs poubelles  
5 balais et pelles à poussière  
2 lave-ponts + 2 serpillières + 2 seaux  
produit de vaisselle + 4 éponges  
caisse popote  
3 bombes désodorisantes

## 11 - INSTALLATIONS ( Le 29/02/96 de 10h00 à 15h00 )

**TIR :** Stand de tir PA de SATHONAY  
Stand de tir FAMAS de VANCIA

**CINETIR :** Installations CINETIR de SATHONAY

**FORT DE VANCIA :**

Fourniture des clefs.

## 12 - ALIMENTATION

**RCIR :** 200

Vivres frais fournis par l'ordinaire permettant la confection de 200 repas chauds.

### 13 - CARTOGRAPHIE

14 cartes au 1/100.000 ème  
Lyon - Genève n° 44 série M 663

14 cartes au 1/50.000 ème AMBERIEU n° 3130

14 cartes au 1/50.000 ème St RAMBERT n° 3230

1 paper board + feutres.

### 14 - EQUIPEMENT P.C.

Bâches  
cordes  
sandows  
5 panneaux air - sol

# REPARTITION DES TACHES

## DIRECTEUR DE L'EXERCICE

- Lieutenant colonel COMPARAT CDC

## DIRANIM

### Responsables de la manoeuvre :

- |                   |                          |
|-------------------|--------------------------|
| - LCL VIAOUE      | CES                      |
| - CB MAVRIDORAKIS | Off. OPS                 |
| - CNE CARECCHIO   | CDU 3 ème Cie            |
| - CNE DUPHOT      | CDU 3 ème Cie ( 99° RI ) |

### Responsables d'ateliers :

- |                            |                                   |
|----------------------------|-----------------------------------|
| - CB CATIL / CB MARTINEZ   | Défense d'un P.S.                 |
| - CB POUSSE                | Escorte de convoi                 |
| - CNE FONNE                | Reconnaissance d'une localité     |
| - CB VERRIERE / CB DE GAIL | Réduction d'une résistance isolée |
| - CNE CARECCHIO            | Reconnaissance d'itinéraire       |

## RESPONSABLES LOGISTIQUE

- |                   |             |
|-------------------|-------------|
| - CNE CHEVRIER    | CDUCCL      |
| . Auto-dépanage : | AC DI MAIO  |
| . trans           | CNE DAFFLON |

## SANTE

- |            |         |
|------------|---------|
| - CNE ROUX | Médecin |
|------------|---------|

# MOBILISATION

## SCENARIO GENERAL

- Ouverture du magasin habillement à 7 h 15.
- Dès leur arrivée, les cadres convoqués non muni d'un ESR sont dirigés vers le magasin habillement, sont pris en compte au niveau des effectifs ( responsable : CB VERRIERE ) passent ensuite la visite médicale ( responsable : médecin CNE ROUX ), sont pris en solde (99 RI ), puis se dirigent sur la chaîne d'habillement, où ils perçoivent leur équipement individuel.
- Les cadres avec ESR sont seulement pris en compte au niveau des effectifs et de la solde.
- Dès les formalités accomplies :
  - . les cadres de l'état major et du soutien prendront leurs instructions auprès de l'offier OPS (1er étage bâtiment MOB).
  - . les équipiers prendront leurs instructions auprès de leur COU (salle RdC bâtiment MOB).

## IMPERATIF

Priorité à l'équipement individuel des cadres joueurs et à leur armement.  
Respect ABS -OLU des délais.

## PERCEPTIONS

### 1 - ARMEMENT

#### JOUEURS

Perception individuelle par équipes au complet, dans le délai imparti.

### 2 - MUNITIONS

#### CB CATIL

Superviser la perception.  
Procéder à l'allotissement des munitions à chaque équipe.

### 3 - AUTO

AC DI MAIO

Dès la prise en compte des conducteurs du 99° RI et des véhicules du 299° RI, il sera procédé à un exercice de conduite sur piste IEC.

En mesure de mettre à disposition, dès 8h00, deux véhicules, au CNE CHEVRIER.

**Répartition des véhicules ( à la charge de l'Off. OPS en fonction des effectifs )**

- |             |   |
|-------------|---|
| - E M       | 1 VLTC Rad CDC<br>1 VLTC Rad CES<br>1 VLTC Rad OPS<br>1 camionnette troupe<br>1 camionnette radio<br>1 camionnette allègement |
| - DIRANIM   | 4 VLTC Rad  |
| - LOG       | 2 camionnettes troupe<br>1 camion troupe  |
| - SANTE     | 1 sanitaire TC  |
| - DEPANNAGE | 1 lot 7   |
| - les CIE   | 8 VLTC dont 4 Rad   |

### 4 - OPTIQUE - TRANS - CARTOGRAPHIE

CNE DAFFLON

a) - Perception collective de l'ensemble des moyens figurants sur la fiche correspondante.

- Répartition de moyens auprès des cadres concernés en établissant un bon de perception.

Distribution prévue à 9 h 00 salle OPS du PC MOB

b) - Etablir l'OCT et en diffuser un exemplaire aux cadres concernés ( 30 exemplaires )

c) - Après vérification du réglage et du fonctionnement des moyens trans, le CNE DAFFLON procédera à l'ouverture du réseau radio, à 9h30 PRECISE.

## 5 - ALIMENTATION - BASE DE VIE

CNE CHEVRIER

Dès 8h00, la cellule " Base Vie " prendra en compte deux véhicules pour percevoir:

- la totalité des RCIR ( distribution 9 h 15 Salle OPS PC MOB ) pour tous les personnels convoqués, et pour les trois journées.
- les vivres frais
- la totalité du matériel de la base-vie.

# PERCEPTION ASSUREE DIRECTEMENT PAR LE 299° RI AUPRES DU 99° RI

## 1 - ARMEMENT

EXERCICE : Responsable CNE CARECCHIO  
LTN HAFFNER

Le 29 février à 8 h 15

Joueurs FAMAS+ BTB chargeurs + brelages	6 0
Trousses nettoyage + chiffons + huile	1 0
PA sécurité + Chargeurs +chaînettes	6

## 2 - MUNITIONS

EXERCICE : Responsable CB CATIL

Le 29 février à 8 h 00

2 000	cartouches 5,56 mm à blanc
200	grenades à main d'exercice
20	fusées éclairantes avec parachutes
5	bobines de fil piège
fumigènes : 2 rouges, 2 verts, 10 gris	

### SECURITE :

Munitions de sécurité à percevoir par les cadres concernés auprès de  
l'officier de permanence du 99° RI

### 3 - VEHICULES

Responsables      CB MAVRIDORAKIS  
                         AC DI MAIO

MATERIELS : ( parés au PC MOB le 29 février à 7 h 15. )

**Commandement - soutien :**

7 VLTC Rad  
1 camionnette Rad  
3 camionnettes troupe  
1 lot 7  
1 sanitaire TC  
1 camion troupe

**joueurs :**

4 VLTC Rad ( P4 )  
4 VLTC        ( P4 )

**ADMINISTRATIF :**

Permis VL des cadres convoqués  
1 carte péage d'autoroute

### 4 - TRANSMISSIONS

Responsable      CNE DAFFLON

MATERIELS : (à percevoir le 29 février à 7 h 30 au PC MOB 299° RL)

**sur véhicules :**

VLTC équipées VP 13-213  
camionnette Rad : station MA-MF  
1 LA 7 ou LA 29 ( selon compatibilité du matériel  
fourni )  
prolongateurs + télécommandes + piles  
1 groupe électrogène + carburant  
1 amplificateur

**portables :**

14 TRPP 39 + 50 piles

## 5 - OPTIQUE - GENIE - BASE DE VIE

Responsable CNE CHEVRIER

MATERIELS : (à percevoir le 29 février à 7 h 30 au PC MOB 299° RI.)

### OPTIQUE:

20 TL 122 + 50 piles  
20 brassards réfléchissants

### GENIE:

2 extincteurs  
Tresse de sécurité

### BASE VIE:

10 lit picots  
10 tables  
30 tabourets  
10 jerrycans d'eau  
2 tripattes  
2 bonbonnes de gaz  
2 détendeurs  
10 plats de campement  
40 sacs poubelles  
5 balais et pelles à poussière  
2 lave-ponts + 2 serpillières + 2 seaux  
produit de vaisselle + 4 éponges  
caisse popote  
3 bombes désodorisantes

## 6 - SANTE

Responsable CNE ROUX

MATERIELS : (à percevoir le 29 février à 7 h 30 au PC MOB 299 ème RI.)

1 trousse médecin  
1 trousse infirmier  
2 trousses de santé - 10 hommes

## 7 - ALIMENTATION

Responsable CNE CHEVRIER

RCIR: 200

Vivres frais fournis par l'ordinaire pour 200 repas chauds.

## 8 - INSTALLATIONS

Responsable CB de GAIL

( à disposition le 29 février de 10 h 00 à 15 h 00. )

**TIR :** Stand de tir PA de SATHONAY : 29/02/96 de 10 h 00  
à 15 h 00  
Stand de tir FAMAS de VANCIA : 29/02/96 de 10 h 00  
à 15 h 00

**CINETIR :** Installations CINETIR de SATHONAY : 29/02/96 de  
10 h 00 à 15 h 00

**FORT DE VANCIA :**  
Prendre en compte les clefs du Fort.

## 9 - CARTOGRAPHIE

Responsable CB POUSSE

( à percevoir le 29 février à 8 H 00 au PC MOB 299° RI. )

14 cartes au 1/100.000 ème  
Lyon - Genève n° 44 série M 663

14 cartes au 1/50.000 ème AMBERIEU n° 3129

14 cartes au 1/50.000 ème St RAMBERT n° 3229

1 paper board + feutres.

## 10 - MAGASIN HABILLEMENT

Responsable CB VERRIERE

Ouverture du magasin le 29 février dès 7 h 15.

# AVIS DE MANOEUVRE

## NOTE EXPRESS

NON PROTÉGÉ - DIFFUSION RESTREINTE - CONFIDENTIEL DÉFENSE <sup>(1)</sup>

Origine : 99° Régiment d'Infanterie - Bureau Opérations Instruction - BP 18 - 69998 Lyon Armées.  
 Destinataires (2 ex.) : EM RMD-CMD LYON/B EMPLOI - DELEMIL AIN.  
 (Pour action)  
 Destinataires : CDC 299°RI BRH (MOB)  
 (Pour information)  
 Copies intérieures : CDC (ATCR) - CBOI - A/C.

Date : 23 janvier 1996

N° 000120 / 99°RI / EM / BOI  
 Clt : c:\travail\word\ne\ne023b.doc

OBJET : AVIS DE MANOEUVRE.  
 REFERENCE : NDS n° 1121/ RMD.M-CMD LYON / B. EMPLOI / EXER du 10 juin 1991  
 PIÈCE(S) JOINTE(S) : 1 annexe

**PRIMO:** Exercice: BRENNUS 1/1996  
 Convocation verticale de la 3° Cie du 299°RI

**SECUNDO:** Calendrier de l'exercice: du 29 février au 2 mars 1996.

**TERTIO:** Corps participant à l'exercice: 3° Cie du 299°RI.  
 3° Cie du 99° RI

**QUARTO:** Responsable de l'activité: LCL COMPARAT CDC du 299°RI  
 Tél: 78.98.82.47

**QUINTO:** Moyens engagés:  
 Alpha: - 50 OFF. / 55 S/OFF. / 45 MDR  
 Bravo: - 15 VLTT / 10 PL.  
 Charlie: - Moyens aériens: néant.

**SEXTO:** Zone de manoeuvre:  
 Sud AMBERIEUX EN BUGEY: BETTANT - TORCIEUX - ST RAMBERT.

**SEPTIMO:** Alpha: Itinéraires utilisés: cf carte jointe en annexe.  
 Bravo: Bivouacs: nuit du 29/2 au 1/3: - salle des fêtes de ST RAMBERT.  
 nuit du 1/3 au 2/3: - la tour de Savoie à AMBERIEUX.  
 - grangeon de ST RAMBERT.

**OCTAVO:** - 5,56 mm pour tir à blanc.  
 - Grenades offensives d'exercice.  
 - Artifices de signalisation à main.

**NONO:** Contacts par le 299°RI:  
 - Gendarmerie de l'AIN.  
 - Mr le maire d'AMBERIEUX.  
 - Mr le maire de ST RAMBERT  
 - Mr le maire de BETTANT.  
 - Mr le maire de TORCIEUX

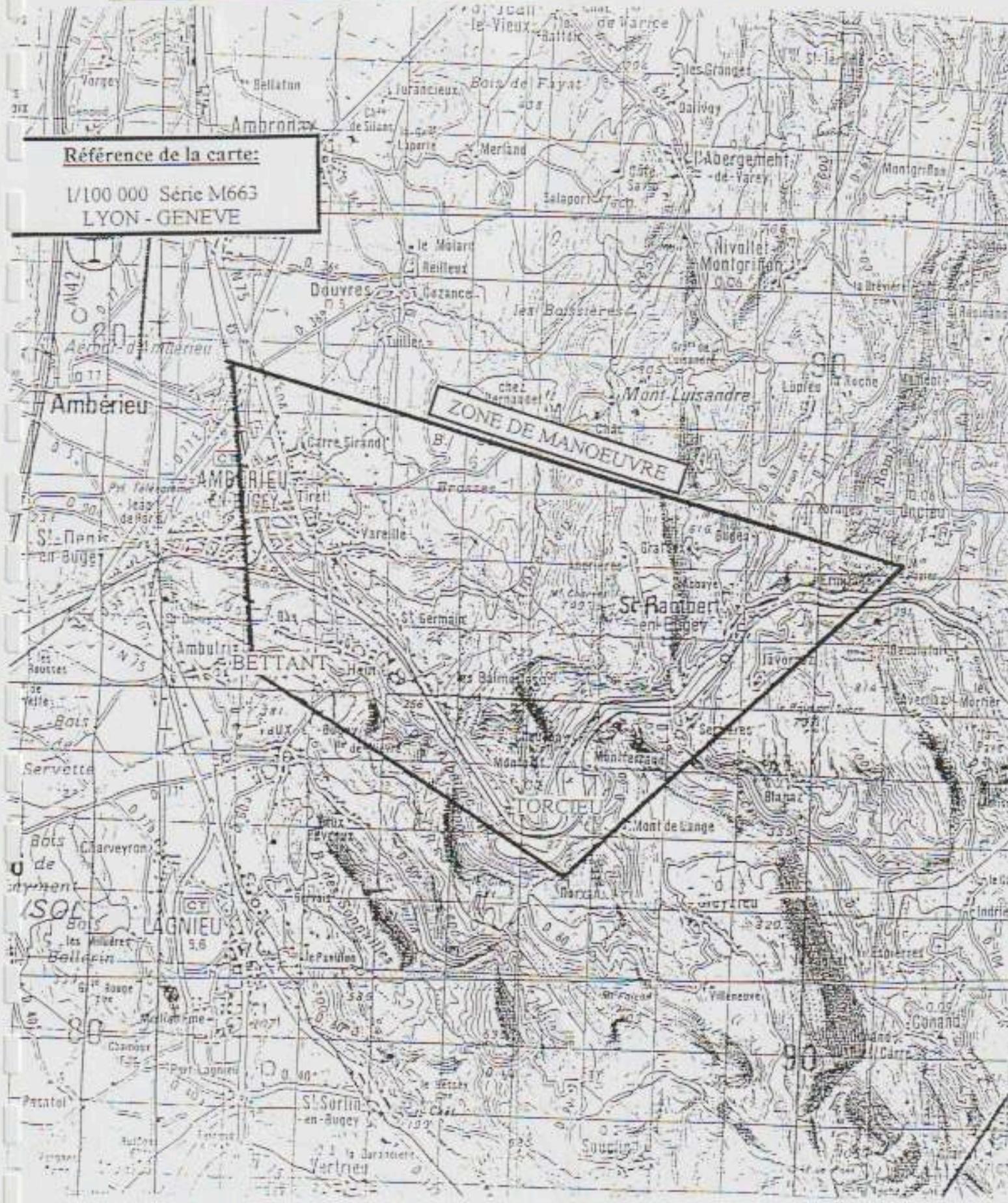
Le Colonel OLLIER  
 Commandant le 99° RI  
 Par ordre  
 Le chef de Bataillon (TA) CAZARETH  
 Chef du BOI

# ANNEXE

à la NE n° 120/99°RI / EM / BOI du 23 janvier 1996

Référence de la carte:

1/100 000 Série M663  
LYON - GENEVE



## **II - INSTRUCTION TECHNIQUE**

## PLANIFICATION DES HORAIRES PAR EQUIPES de l'INSTRUCTION TECHNIQUE

( le 29 février de 10h00 à 15h00 )

INSTRUCTIONS	1ère CIE	2ème CRI	3ème CIE	4ème CRI
TIR Cinétir SATHONAY	de 10h00 à 11h00	de 11h00 à 12 h00	de 13h00 à 14h00	de 14h00 à 15h00
TIR PA. SATHONAY	de 11h00 à 12h00	de 10h00 à 11 h00	de 14h00 à 15h00	de 13h00 à 14h00
TIR FAMAS VANCIA	de 13h00 à 14h00	de 14h00 à 15 h00	de 10h00 à 11h00	de 11h00 à 12h00
COMBAT URBAIN FORT DE VANCIA	de 14h00 à 15h00	de 13h00 à 14 h00	de 11h00 à 12h00	de 10h00 à 11h00

# ATELIER INSTRUCTION: TIR FAMAS CINÉTIR

**RESPONSABLE (S)** CNE CARECCHIO

**DATES / HORAIRES** 29 février 1996 de 10 H 00 à 15 H 00

**LIEU** Bâtiment de Cinétir SATHONAY-CAMP

**SOUTIEN 99° RI** 1 sous-officier responsable cinétir

**CONSOMMATION** totale 600 cartouches balplast 5,56 mm  
Par tireur 10 cartouches balplast 5,56 mm

**THEME** Sur un film, 1 ère difficulté, l'équipe réduit un ennemi ( personnel à pied )

**DEROULEMENT** Arrivée au bâtiment CinéTir l'équipe établit les passages par binômes. Chaque tireur effectue un tir au coup par coup de 10 cartouches.

$$\frac{\sum \text{impact}}{\sum \text{cartouches ou ab-tirer}} = \text{rate}$$

## CONSIGNES PARTICULIERES

Le Cinétir impliquant des tirs dans l'obscurité, il est impératif de respecter une grande discipline, autant pour les tireurs que pour le reste de l'équipe.

# ATELIER INSTRUCTION: TIR PA SATHONAY

*P. Lemoine !*

RESPONSABLE (S)    CB VERRIERE

DATES / HORAIRES    29 février 1996 de 10 H 00 à 15 H 00

LIEU                    Stand de tir PA de SATHONAY-CAMP

SOUTIEN 99° RI        -1 sous-officier munitionnaire  
                              -1 permanent IST

CONSOMMATION        totale    ~~1000~~<sup>1000</sup> cartouches 9 mm BO  
                              Par tireur    15 cartouches 9 mm BO    *ok*

THEME                    Des séries de 3 tireurs, aux ordres du chef d'atelier, pénètrent sur le pas de tir pour y effectuer un tir à 25 mètres.

DEROULEMENT            Arrivée au stand de tir SATHONAY-CAMP l'équipe établit les passages par 3. Sur sa cible à 25 mètres *rayonné* chaque tireur effectue 1 série de 5 coups d'essai, puis 2 séries de 10 coups avec contrôle des tirs après chaque série. *5 «chaînées» à son instruction*  
                                  Seule la dernière série est notée.

## CONSIGNES PARTICULIERES

Strict respect des consignes de sécurité

# ATELIER INSTRUCTION: TIR FAMAS VANCIA

**RESPONSABLE (S)** CNEFONNE

**DATES / HORAIRES** 29 février 1996 de 10 H 00 à 15 H 00

**LIEU** Stand de tir de VANCIA

**SOUTIEN 99° RI** -1 sous-officier munitionnaire  
-1 permanent IST

**CONSOMMATION** totale 2 000 cartouches 5,56 mm  
Par tireur 30 cartouches 5,56 mm

10 x 3

**THEME** Dans un esprit tactique, des séries de 2 tireurs, aux ordres du chef d'atelier, pénètrent sur le pas de tir, et y effectuent un tir avec changement de chargeur à 200 mètres sur cibles basculantes.

**DEROULEMENT** Arrivée au stand de tir de VANCIA, l'équipe établit les passages par binômes. Le binôme pénètre sur le pas de tir. Sur un objectif de 3 cibles basculantes, chaque tireur effectue 5 séries de tirs au coup par coup. Changement de chargeur, et de nouveau 5 séries de tirs sur les 3 cibles.

## CONSIGNES PARTICULIERES

Ce tir dans un esprit tactique n'autorise aucune dérogation des consignes de sécurité sur un pas de tir.

# ATELIER INSTRUCTION : COMBAT URBAIN FORT DE VANCIA

RESPONSABLE (S)

CB FOUSSE

+ De GAIL et PARSIOMEZ

DATES / HORAIRES

Du 1er mars 1996 8H00 au 2 mars 1996 13H00  
( 1 heure par équipe )

LIEU

FORT DE VANCIA

SOUTIEN 99ème RI

- . 1 instructeur niveau chef de section
- . 1 instructeur niveau chef de groupe

## DEROULEMENT

Chefs de groupe	Chefs de section
<ul style="list-style-type: none"><li>. Rappel des ordres du chef de groupe<ul style="list-style-type: none"><li>- DPIF</li><li>- PMS PCP</li><li>- MOICP</li><li>- ZMS PCP</li></ul></li><li>. Compte rendu du chef de groupe</li><li>. Reconnaître une rue</li><li>. Aborder et fouiller un bâtiment<ul style="list-style-type: none"><li>- reconnaître un escalier</li><li>- reconnaître un étage</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Rappel des ordres du chef de section</li><li>. Rôle du chef de section dans le combat urbain</li><li>. Articulation des groupes de combat</li><li>. Instruction pratique</li></ul>

## CONSIGNES PARTICULIERES

- La clef d'accès au fort est à prendre en compte le 29/02/96 au PC MOB.
- Les endroits dangereux seront délimités par une tresse de sécurité.
- Nettoyage terminal du site à charge de l'équipe n°1

### **III - EVALUATION TACTIQUE**

N.B. Les contrôleurs disposent d'un Guide d'Evaluation et d'un Barème qui leur sont fournis séparément du présent dossier

# EVALUATION TACTIQUE

## DEROULEMENT

- Trois heures avant son exécution, CDU reçoit la mission confiée à son unité :
  - Explication de la MRT (rédaction demandée par la DIRANIM d'une des parties de cette MRT ; notation).
  - Rédaction de l'ORDRE intégral (notation).
  
- Une heure avant le départ de la mission, le CDS chargé de son exécution reçoit du CDU son ordre et après analyse le rédige (notation).
  
- Au cours de chaque séquence, la DIRANIM injecte des incidents permettant le contrôle des procédures opérationnelles (procédure radio simplifiée, synlog, evasant, depamat ...) (notation) .
  
- Les cadres chargés de l'exécution (CDS, CDG) sont évalués et notés par le responsable du site correspondant.
  
- Les CDU sont évalués par la DIRANIM qui assure en temps réel le relevé des notations.

## GUIDE D'EVALUATION ET BAREME

Toutes les phases de déroulement seront évaluées :

- mobilisation – perceptions (organisation, respect des horaires, tenue...),
- résultat des tirs (PA, Famas, Cinétir) : moyenne par équipe,
- préparation et exécution des missions,
- respect des consignes de sécurité.

Les responsables de site appliquent avec rigueur et objectivité le barème et le guide de notation. Les erreurs ou insuffisances sont relevées au cours du débriefing de fin de mission (actions correctives). Un rapport succinct sera remis en fin d'exercice à la DIRANIM pour orienter les prochaines journées d'instruction.

**MISE DANS L'AMBIANCE**

**EXERCICE BRENNUS I -  
CALENDRIER DES EVENEMENTS**

CHRONO	EVENEMENTS	MESURES ET DECISIONS
J - 25	L'ONU mandate une force multinationale pour intervenir militairement sur un territoire extérieur " Z " en vue de rétablir la souveraineté d'un Etat envahi par une puissance tierce.  Campagne de presse en faveur du désarmement et de la non intervention.	Débat au parlement sur l'opportunité d'une participation de La France à la force internationale
J - 22	Manifestations de plus en plus nombreuses pour la paix regroupant écologistes, pacifistes, mouvements séparatistes ou autonomistes et minorités raciales ou religieuses, à Paris et en province.  Les manifestations dégénèrent régulièrement en affrontement avec les forces de l'ordre, par l'action de bandes de casseurs.	Décision d'engagement minimum de la France aux côtés de la force multinationale.
J - 18	Arrestation dans les manifestations de nombreux étrangers et ressortissants des pays impliqués dans la crise	
J - 17	Développement de contre-manifestations organisées par des mouvements nationalistes ou xénophobes, suivies de bagarres entre manifestants des deux bords	
J - 16	Grèves sauvages dans les secteurs étudiants pour protester contre les manifestations à répétition qui perturbent leurs études.	
J - 15	Quelques sabotages perturbent la vie du pays (TGV, SNCF, EDF, téléph) et mécontentent la population. Ils sont revendiqués par une organisation inconnue qui menace de passer aux attentats sanglants si le gouvernement persiste à s'engager dans le conflit.	
J - 13	Attentats spectaculaires mais peu meurtriers en zones urbaines visent à créer un état de psychose (véhicules piégés, colis piégés dans les transports en commun). Multiplication des fausses alertes.	Mise en oeuvre plan VIGIPIRATE.
J - 12	Grèves de protestation contre l'insécurité dans les services publics (PTT, SNCF, RATP) et les compagnies aériennes.	Mise en oeuvre partielle des plans d'aide aux services publics.

**EXERCICE BRENNUS I -  
CALENDRIER DES EVENEMENTS**

CHRONO	EVENEMENTS	MESURES ET DECISIONS
J - 11	- Agitation dans les banlieues - Recrudescence des attentats - Tentative de blocage des entrées de casernes - suite à des informations non officielles sur le renforcement du contingent français de la force multinationale	
J - 9	Campagne de désinformation par des radios pirates : grave revers militaire de la force multinationale, attribution des attentats récents à des groupes ethniques déterminés et à des ressortissants de pays impliqués dans le conflit.	Plan de surveillance renforcée des frontières. Mobilisation sélective de la gendarmerie.
J - 8	Affrontements intercommunautaires dégénérant en émeutes limitées dans les banlieues à forte population immigrée.	Régulation des forces de 3ème catégorie pour des opérations de MO à Lyon et Marseille
J - 6	Raprise des attentats sur les infrastructures industrielles et portuaires visant à faire pression sur les décisions du gouvernement.	Activation des COD de Lyon et Marseille.
J - 3	Violentes campagnes de presse anti-interventionnistes relayées par des milieux étudiants et étrangers.	Regroupement d'un nombre important d'unité d'active dans les camps au titre de la relève du détachement engagé à l'étranger.
J - 2	Catastrophe naturelle et technologique en région lyonnaise : violentes pluies entraînant inondations Saône et Ain, incendie accidentel dans surgénérateur CREYS MALVILLE. Nombreux sans abris et mouvements de panique (syndrome de TCHERNOBYL). Afflux de réfugiés entre Lyon, Saint-Etienne et Vertrie.	Plan ORSEC INONDATION et ORSEC RAD. Réquisitions des unités d'active disponible.
J		Rappel des réservistes et activation des R.R. des CMD de Marseille et de Lyon.
J + 2	Rupture de certains approvisionnement dans les grandes villes de Rhône-Alpes. Manifestations de mécontentement tournant à l'émeute - sac de grands magasins, de préfectures, de centres des impôts.	
J + 5	Violente campagne de presse dans certains pays étrangers contre "l'irresponsabilité" des dirigeants français.	Decision officielle de renforcer le contingent français de la force internationale sur le territoire extérieur "Z".

**EXERCICE BRENNUS I -  
CALENDRIER DES EVENEMENTS**

CHRONO	EVENEMENTS	MESURES ET DECISIONS
J + 7	Attentats contre les autorités civiles et militaires et les symboles du pouvoir à Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse. Tirs contre les unités de maintien de l'ordre	Mise en oeuvre plan SAUVEGARDE restreint.
J + 10	Afflux d'immigrés étrangers vers les aéroports et les gares SNCF et routières du sud (en attente de rapatriement).	Décret de MISE EN GARDE.
J + 11	Série d'attentats aveugles dans les gares du littoral méditerranéen et le réseau EDF / GDF du sud de la France.	
J + 12	Attentats et sabotages ciblés sur installations militaires pour s'opposer à l'envoi de renforts à l'étranger.	Activation DSP de Marseille. Décret d'état d'urgence sur les départements des Bouches du Rhône, Var et Hérault.
J + 14	Quasi insurrection à Marseille et à Sète due à l'afflux d'étrangers voulant partir et à la réquisition des bateaux pour l'acheminement de renforts vers le théâtre d'opération extérieur "Z".	
J + 15	L'arrestation de terroristes identifiés comme ressortissants d'un pays étranger est rendue publique par le gouvernement.	Decision gouvernementale de DOT en CMD de Marseille, et de Lyon.
J + 17	Plusieurs sabotages sur lignes V.F. au sud de VIENNE en direction Méditerranée ont entraîné des dommages sérieux. Les travaux de réparation du réseau interdisent tout trafic V.F. pendant 10 jours.	
J + 18	Indices de présence de commandos étrangers dans Sète, Marseille, et dans l'Als.	Decision de création de SOT dans les arrondissements de Sète et de Marseille (avec transfert de pouvoir d'OPL).

**SITUATION PARTICULIERE DANS LA REGION  
« AMBERIEU EN BUGEY »**

**CR D'AMBIANCE**

J+16

Les quatre terroristes neutralisés la veille dans la région d'Amberieu ont été identifiés. Ils appartiennent aux forces spéciales d'un pays tiers.

L'exploitation des documents dont ils étaient porteurs permet de penser qu'une action commando de grande envergure se préparerait contre le complexe nucléaire du Bugey et la voie ferrée AMBERIEU-ITALIE.

J+17

Diverses sources de renseignements confirment la présence de plusieurs équipes de commandos dans Lyon et Belley ; par ailleurs certaines informations laissent à penser que d'autres éléments sont positionnés dans la banlieue Est de Lyon.

**MESURES PRISES**

J+18 (08 h 00) 28/02/96

Les autorités décident l'acheminement de renforts du contingent français de la force Z à partir d'une base logistique implantée au camp de LA VALBONNE, en utilisant la voie ferrée AMBERIEU-CULOZ-ITALIE.

**EVOLUTION DE LA SITUATION ENTRE J 18 SOIR et J 19 MATIN**

J 18

28/02/96 - 15 h 00 - 19 h 00

Manifestations de paysans et barrages de chauffeurs routiers sur l'ensemble des départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère. Levée progressive des barrages vers 18h30. Les renseignements recueillis par la gendarmerie laissent craindre une reprise de ce type de manifestations dans les jours qui suivent.

J 18

28/02/96 - 19 h 00 - 22 h 00

Vaulx en Velin : plusieurs renseignements de population, non recoupés toutefois, signalent des équipes de civils apparemment armés (2 à 3 hommes) circulant dans des VL de type break ou 4 x 4. Ces véhicules seraient lourdement chargés et équipés de plusieurs antennes de type CB ou radio téléphone.

J 18

28/02/96 - 23 h 00

Selon un agriculteur, deux véhicules de type TOYOTA auraient stationné, tous feux éteints, au lieu-dit La Tour de Savoie (2 km S E d'Ambérieu sur la N 504) ; ils y auraient été rejoints par un groupe de quatre à six hommes à pied, s'exprimant dans une langue étrangère.

J 19

29/02/96 - 23 h 50

Montferrand : un barrage de gendarmerie, à la sortie ouest du village, a été forcé par deux véhicules de type « Peugeot familiale » avec chacun trois à quatre occupants à leur bord, en tenues camouflées, équipés d'armes automatiques à silencieux ; l'un des véhicules, pneus crevés, a été abandonné par ses occupants ; l'autre véhicule, ainsi que les personnels du véhicule abandonné, aurait franchi l'Albarine et fuit en direction d'Amerieu.

Deux gendarmes tués.

Les commandos ont vraisemblablement rejoint des caches dans les montagnes du Bugey.

Bourg en Bresse : indices d'activité anormale cité HLM. Vaulx en Velin, idem.

CONFIDENTIEL EXERCICE

ORDOPE N°01/290296/299° RI.

Exemplaire N° 1 /07

GDH : 29.02 - 10.00 Z

Autorité : C.D.C.

PC 299° RI : en FL 856-886

Cartes : FL 31.30 AMBERIEU Ech 1/50 000  
FL 32.30 ST.RAMBERT  
SERIE 663 - 44 LYON/GENEVE Ech 1/100 000

CALQUE JOINT

PRIMO : SITUATION

ALPHA : Forces ennemies

Nature CDO 3 à 4 hommes  
volume : 3 à 4

Equipes de civils apparemment armés circulant en VL type break ou 4x4  
signalées à VAULX EN VELIN

2 véhicules 4x4 TOYOTA repérés hier dans la nuit à la Tour de Savoie(2km S.E.  
d'AMBERIEU). Groupe de 4 à 6 hommes les auraient rejoints.

ME1 : actions décentralisées sur axes principaux et ouvrages d'arts, noeuds  
VR/VF, relais TELECOM ou NAV.AERIENNE

ME2 : action centralisée sur gare de triage d'AMBERIEU EN BUGEY

ME3 : action centralisée sur complexe NUC. du BUGEY

BRAVO : Troubles de l'ordre public

manifestations de paysans et barrages de routiers sur l'ensemble des  
départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, dans la journée du 28. Circulation très  
perturbée sur axe LYON/GENEVE. Ces manifestations risquent de s'étendre dans les jours  
prochains

CHARLIE : Forces amies

99° RI en mission de CTR-Z à l'Est de la N75 et sur la rive Sud du Rhône  
(se reporter au calque joint) - Protection site NUC. ST.VULBAS / CREYS-MALVILLE, base  
logistique LA VALBONNE, ETAMAT LEYMENT, BA 942 AMBERIEU.

DELTA : Renforcements prélèvements

5 OPJ GEND à notre disposition le 29/02 à 20h00, salle des fêtes de  
ST.RAMBERT.

ECHO : Population - Media - Secours

. Population : calme, reste dans ses habitations.

. Média : P.M.

. Secours : P.M.

CONFIDENTIEL EXERCICE

## CONFIDENTIEL EXERCICE

FOX TROT : Etat juridique :

- D.O.T. (25 février 1996)
- la responsabilité de l'ordre public incombe actuellement à l'autorité civile.

### SECUNDO : MISSION

Avec la totalité des moyens, contrôler la zone EST d'AMBERIEU, (limites de zone sur calque joint), afin d'assurer la libre circulation des éléments de la FORCE Z. Effort sur points vulnérables des réseaux de communication VR / VF

### TERTIO : EXECUTION

ALPHA : Intention :

Resserrant mon dispositif afin de faire effort sur les points vulnérables de ma zone, je veux, mettre en place un dispositif dynamique de protection à proximité des noeuds VR/VF de la vallée de l'Albarine, entre AMBERIEU et CULOZ, tout en disposant de moyens d'investigation mobiles m'éclairant autour de ces points et me renseignant sur les axes routiers principaux.

BRAVO : Articulation

2 C.R.I. , chacune renforcée d'une section d'infanterie et diminuée d'une SER, sur les itinéraires,

2 CIES, chacune renforcée d'une SER, et diminuée d'une section d'infanterie, en protection des deux zones les plus sensibles (gare de triage d'AMBERIEU, débouché de la vallée de l'Albarine, entre ST.RAMBERT et AMBERIEU).

CHARLIE : Missions des éléments

#### 1 ERE CIE

- . Mission : CTR-Z
- . Zone d'action : calque joint
- . EFT sur Gare de triage AMBERIEU

#### 2 EME CRI

- . Mission : CTR-Z
- . Zone d'action : calque joint
- . EFT sur le vallée de l'Albarine entre ST.RAMBERT (exclu) et ROSSILLON (inclus)

CONFIDENTIEL EXERCICE

CONFIDENTIEL EXERCICE

3 EME CIE (joueur)

- Mission : CTR-Z
- Zone d'action : calque joint
- EFT sur vallée de l'albarine entre AMBERIEU (exclu) et ST.RAMBERT (inclus)

4 EME CRI

- Mission : CTR-Z
- Zone d'action : calque joint
- EFT sur D 504 et VF entre ROSSILLON (exclu) et TALISSIEU (inclus)

DELTA : coordination

1. Horaire : mise en place pour 29/02 - 18.00
2. Média : p.m.
3. Posture initiale des armes et des munitions :

COULEURS	SITUATION MUNITIONS	ETAT ARMES
JAUNE ( non OPS)	pas de munitions	Non approvisionnées
BLEUE ( OPS )	munitions conditionnées	Non approvisionnées
VERTE ( OPS )	munitions distribuées	Non approvisionnées Eventuellement plombées
ROUGE ( OPS )	munitions distribuées	Approvisionnées, Non armées Eventuellement plombées
ECARLATE ( COMBAT )	munitions distribuées	Approvisionnées Chargées et armées Prêtes à tirer

Posture A/C du 29.00.00 Z ROUGE

CONFIDENTIEL EXERCICE

QUARTO - ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

- 1- conduite du soutien : conforme au plan de soutien guerre
- 2- Off. Log. : au PC Régiment
- 3-TC2 : TORCIEU (856-886)
- 4- PSR : idem

QUINTO- COMMANDEMENT LIAISONS TRANSMISSIONS

1- Position de PC

- PC : TORCIEU en FL 856-886

2- Liaisons

- liaisons à établir : néant
- DL à mettre en place : 1 officier sup. auprès du 99° RI
- 1 officier auprès de brigade GEND. AMBERIEU

3- Transmissions

- Réseau : conforme à OBT
- Fréquences : conforme à OBT
- Indicatifs: conforme à OBT
- Mode d'exploitation : écoute permanente, régime discrétion

4- Horaire de référence : Z

SEXTO - BESOINS EN RENSEIGNEMENT

- mouvements anormaux
- lieux pouvant servir de cache munitions et matériels (fermes isolées, résidences inhabitées, grottes, etc...)

SEPTIMO - DIVERS

- Comptes rendus :

- . CRES pour 06.00 Z et 16.00 Z
- . CREG : immédiat
- . SYNLOG - SITEFF - CONSLOG pour 09h00 Z et 21h00 Z

**DIFFUSION**

EM RMD-CMD.L	1 ex	CDC	1 ex
CES	1 ex	PC 99° RI	1 ex
OFF.OPS	1 ex	EMT	1 ex
CST	1 ex		

XX

1<sup>o</sup> CIE

3<sup>o</sup> CIE

2<sup>o</sup> CRI

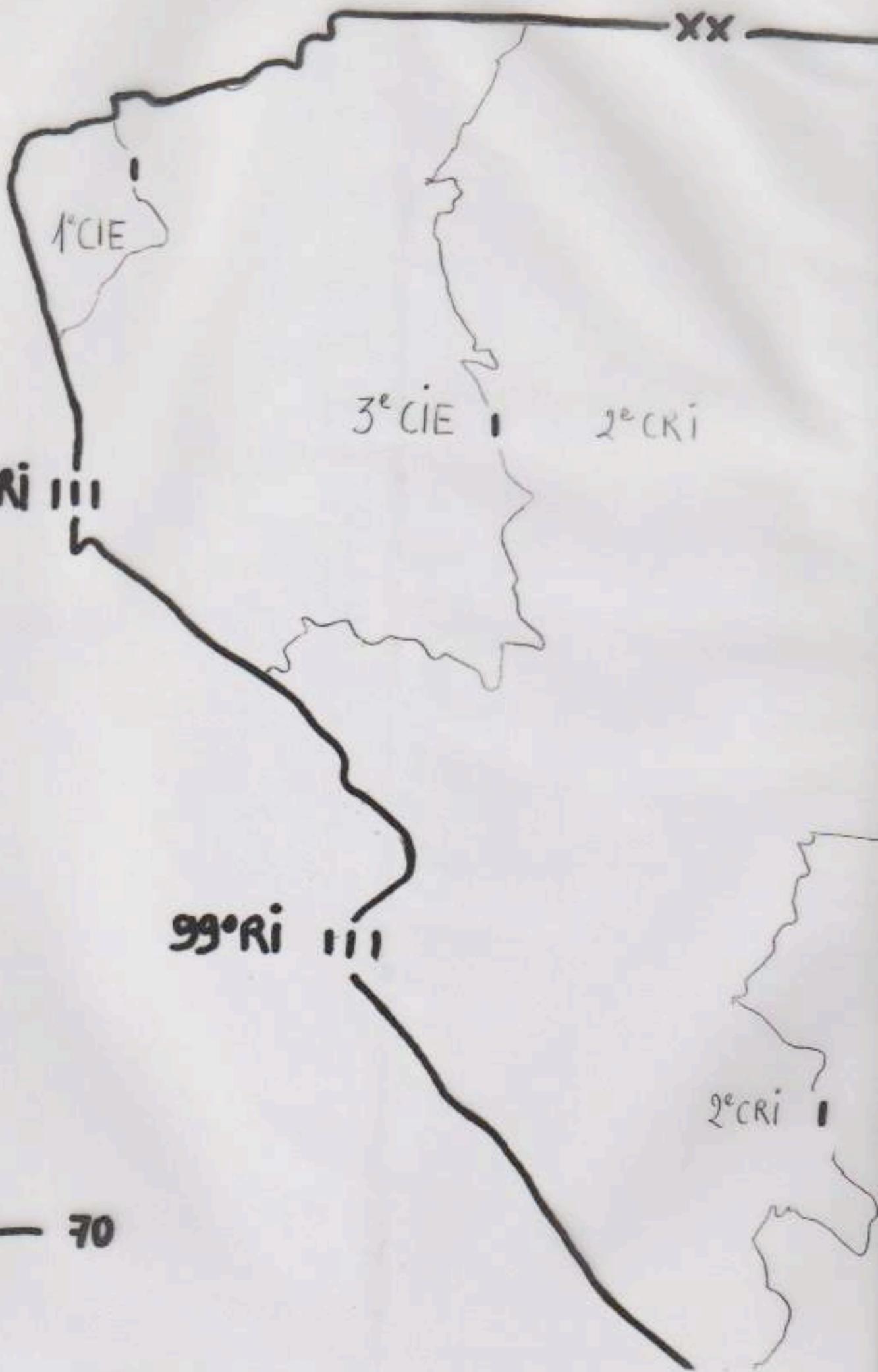
99° Ri III

99° Ri III

2<sup>o</sup> CRI

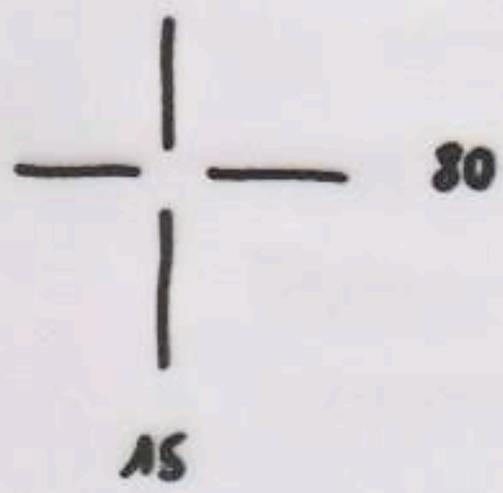
80

70





Carte M663-44  
LYON-GENEVE  
1/100 000<sup>e</sup>



4<sup>e</sup> CRI

4<sup>e</sup> CRI



# MISSION : RECONNAISSANCE D'ITINERAIRE

**RESPONSABLE (S)** CB VERRERE, CB CATIL, CB POUSSE, CNE FONNE

**DATES / HORAIRES** Du 29 fevrier 1996 de 15H00 à 18H00

**LIEU** De SATHONAY-CAMP ou VANCIA à St. RAMBERT EN BUGÉY  
(1 axe différent par équipe)  
1er axe: VANCIA, LES ECHETS, TRAMOYES, ST CROIX PIZAY, PEROUGES, VILLIEU-LOYES-MOLLON, GEVRIEUX, PRIAY, AMBRONAY, AMBERIEU EN BUGÉY, ST RAMBERT EN BUGÉY (salle des fêtes).  
2ème axe: SATHONAY-CAMP, MIRIBEL, LA BOISSE, LA VALBONNE, MEXIMIEUX, LEYMENT, CHAZEY/AIN, SAINTE JULIE, LAGNIEU, AMBERIEU EN BUGÉY, ST RAMBERT EN BUGÉY (salle des fêtes)  
3ème axe: VANCIA, MIRIBEL, THIL, BALAN, ST MAURICE DE GOUDANS, BLYES, PROULIEU, LAGNIEU, AMBERIEU EN BUGÉY, ST RAMBERT EN BUGÉY (salle des fêtes).  
4ème axe: SATHONAY-CAMP, MEYZIEU, JONAGE, VILLETTE D'ANTHON, CHAVANOZ, LOYETTES, MARCILLIEUX, PROULIEU, LAGNIEU, BETTANT, TORCIEU, ST RAMBERT EN BUGÉY (salle des fêtes).

## THEME

## SITUATION

DOT. nombreuses manifestations d'agriculteurs et barrages routiers dans l'AIN. Des commandos ont été repérés.

Base Log. force Z implantée à LA VALBONNE.

## MISSION

( Ordre complet donné à 12h00 par DIRANIM )

Le commandement de la CMD veut s'assurer de la sûreté et de la viabilité des itinéraires entre LYON et AMBERIEU EN B.

Le régiment confie cette reconnaissance à la Xème CRI

## **DEROULEMENT**

Dès 12h00 le CDU prépare et rédige l'ordre correspondant.

Reconnaissance des axes et des points particuliers

Les CDS préparent, donnent et exécutent leur mission.

Ils remettent à l'arrivée un compte rendu et un croquis renseigné d'itinéraire.

## **CONSIGNES PARTICULIERES**

Application vigilante des consignes de circulation.

Les arrêts et stationnements de véhicules se font en sûreté.

Respect strict des itinéraires impartis.

# MISSIONS : CONTROLE DE VEHICULE EMBUSCADE ANTI-PERSONNEL

**RESPONSABLE (S)** CB POUSSE, CB CATIL, CB VERRIERE, CNE FONNE,  
CNE CARECCHIO

**DATES / HORAIRES** Le 29 février 1996 20H00 à 23H00

**LIEUX**

Un site contrôle de véhicule et embuscade par équipe.

1 - Contrôle de V. en 839-910 (boucle de l'ancienne route)  
Embuscade en 837-916 (chemin accès à relais radio)

2 - Contrôle de V. en 842-907 (boucle de l'ancienne route)  
Embuscade en 839-914 (chemin de desserte d'une tour)

3 - Contrôle de V. en 853-889 (route en cul-de-sac)  
Embuscade en 852-887 (chemin le long de la rivière)

4 - Contrôle de V. en 857-888 (entrée NORD de TORCIEU)  
Embuscade en 856-890 (chemin en côte)

5 - Contrôle de V. en 864-889 (terre plein d'usine)  
Embuscade en 8660-8925 ( route d'accès au CHAUCHAY par N504)

**SOUTIEN GEND.** 5 gendarmes en mission d'O.P.J.

**PLASTRON** Check point : 3 véhicules.  
Embuscade : 1 homme à pied.

**THEME** 2 ordres de conduite successifs (donnés par DIRANIM à 19 H 00 puis à 21 H 00 ):  
La compagnie est renforcée par des OPJ.

1 ère PHASE : Check point  
- plusieurs véhicules suspects signalés  
- mise en place de 5 points de contrôle.

2 ème PHASE : Embuscade  
- exfiltration de suspects à pieds  
- mise en place d'une embuscade anti-personnels

## **DEROULEMENT**

Chaque équipe arrive sur ses objectifs propres.

Cette mission sera réalisée en 2 phases:

1 ère phase établissement d'un "check point"

2 ème phase établissement d'une embuscade anti-personnels.

Le CDU prépare et rédige l'ordre correspondant pour la globalité de l'axe et de ses moyens.

Les CDS préparent, donnent et exécutent les missions sur le site défini pour leur équipe.

Le GEND. OPJ. conseille les CDS puis intervient dans l'exécution.

## **CONSIGNES PARTICULIERES**

- Veiller en priorité à la sécurité des personnels, en particulier sur les routes.
- Seuls nos véhicules de type P4 ou JEEP participant à l'exercice sont à arrêter et contrôler.
- Utilisation restreinte des munitions d'exercice à côté des habitations.

# MISSION : DEFENSE INTERNE ET EXTERNE RAPPROCHEE D'UN POINT SENSIBLE

**RESPONSABLE (S)**    CB CATIL, CB MARTINEZ

**DATES / HORAIRES**    Du 1er mars 1996 8H00 au 2 mars 1996 13H00

**LIEU**    Relais radio de St. GERMAIN en 837-917

**PLASTRON**    A l'initiative du responsable d'atelier

**THEME**    SITUATION

SOT

Activation de la BA 942 AMBERIEU EN BUGEY dans le cadre la projection de la force Z.

RENS. indiquant projet d'attaque contre PS. 2 CDO de 4 à 5 hommes signalés dans le secteur.

MISSION

(L'ordre sera donné ultérieurement par la DIRANIM.)  
DEF. interne et externe rapprochée.

**DEROULEMENT**

Arrivée sur objectif par le chemin des réservoirs en 838-915

Le CDU qui a préparé et rédigé son ordre avant, le donne sur place.

Les CDS préparent et rédigent leur ordre.

1 groupe effectue une patrouille de reconnaissance ( objectif : ferme du PLAN en 850-914 ).

# CARACTERISTIQUES DU POINT SENSIBLE

(Relais radio-navigation aérienne Amberieu en Bugey)

## LOCALISATION

SAINT GERMAIN en 31TFL837917

## RESPONSABILITE

Armée de l'Air.

Temps de paix : non gardé, placé sous surveillance de la brigade de GEND. d'AMBERIEU EN BUGEY.

Temps de crise : la défense interne et externe rapprochée du PS est confiée au commandement territorial.

## SITUATION

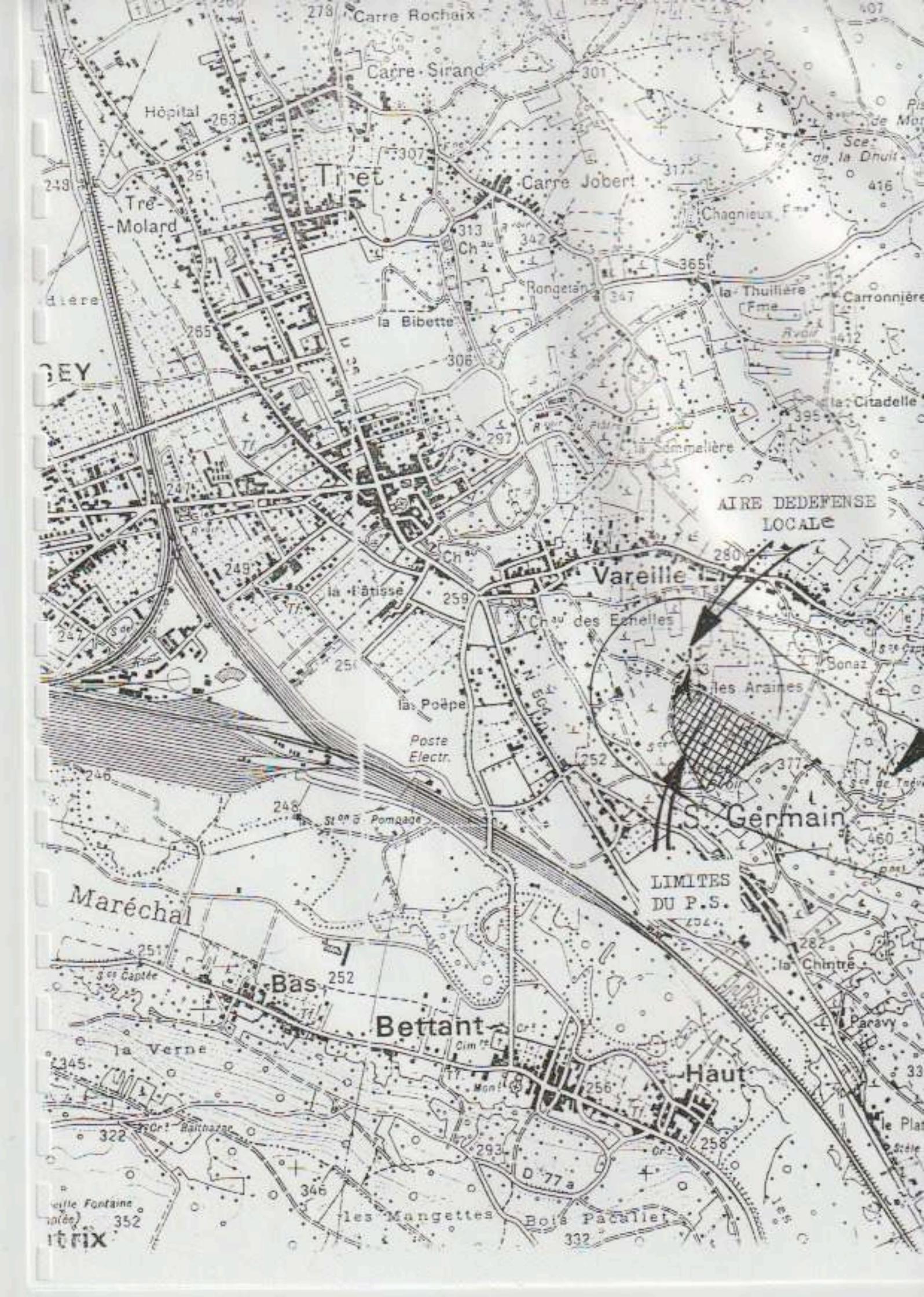
Le PS est sur une croupe dominant Ambérieu en Bugey  
A l'EST une zone boisée dominant le PS

3 couloirs d'infiltration

- au SUD ( route d'accès )
- à l'EST ( chemin en prolongement de route )
- à l'OUEST ( chemin piéton )

## PLAN DES LIMITES DE PS :

page jointe.



278 Carre Rochaix

Carre Sirand

Hôpital 263

Tret

Carre Jobert

Tré-Molard

Chagnieux

313 Ch

Rongetan

la Thullière

la Bibette

Carronnière

306

la Samalière

la Citadelle

AIRE DE DEFENSE LOCALE

Vareille

la l'âtisse

Chau des Echelles

la Poëpe

les Araines

Poste Electr.

S. Germain

LIMITES DU P.S.

Maréchal

Bas

Bettant

Haut

la Verne

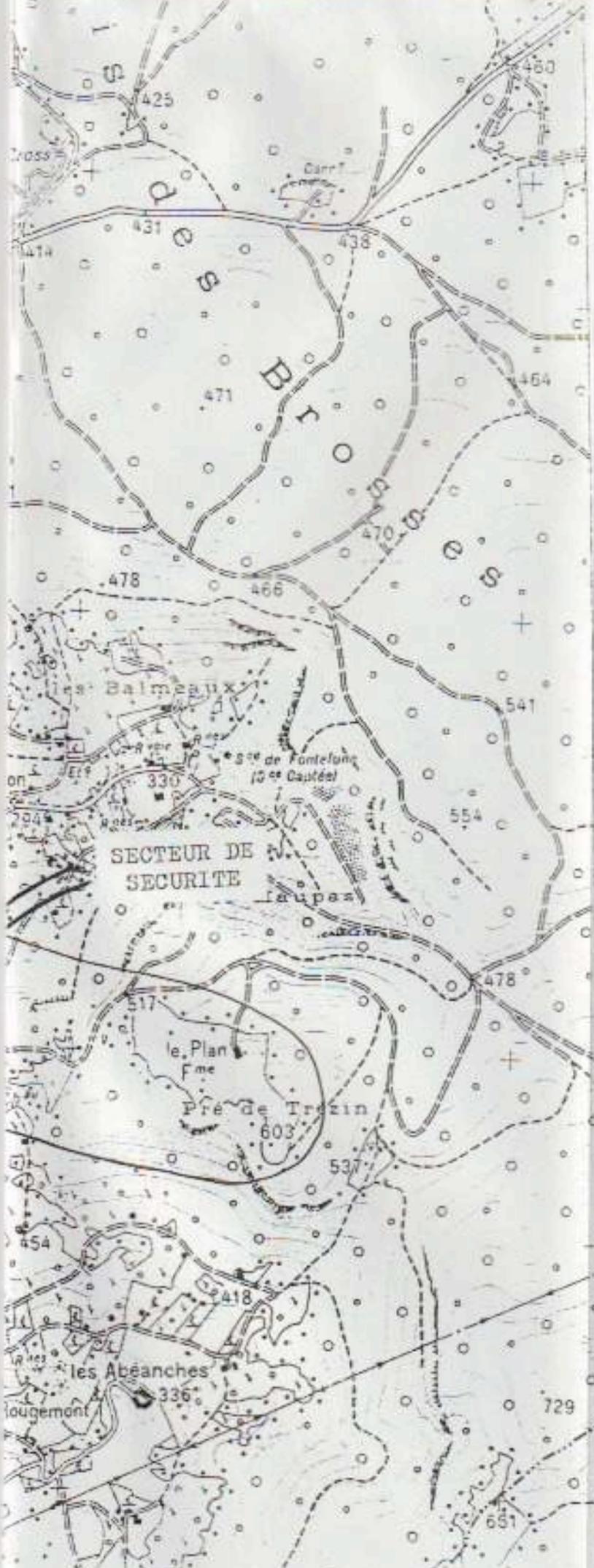
les Mangettes

Bois Pacalliet

Fontaine (Mairie) 352

itrix

Cent la cou  
conseillé de  
carte ou su



5093

5092

5091

SAINT-HAMBERI-EN-BUGEY 5-6

# MISSION : RECONNAISSANCE D'UNE LOCALITE

**RESPONSABLE (S)** CNEFONNE

**DATES / HORAIRES** Du 1er mars 1996 8H00 au 2 mars 1996 13H00

**LIEU** TORCIEU en 857-887

**SOUTIEN 99° RI** 2 groupes de combat organiques.

**PLASTRON** A l'initiative du responsable d'atelier

**THEME** SITUATION

SOT  
Présence éventuelle de CDO valeur 4 à 5 hommes dans village de TORCIEU.  
Possibilité otages.  
Population terrée dans ses habitations

**MISSION**

L'ordre sera donné ultérieurement par la DIRANIM.  
Reconnaitre et fixer l'ENI en vue de sa réduction ultérieure par Cie d'active du 99° RI.

**DEROULEMENT** Arrivée à TORCIEU par AMBERIEU EN BUGEY-MONTPLAN  
Le CDU qui a préparé sa mission, donne son ordre aux CDS chargés de la RECO.

**CONSIGNES PARTICULIERES**

Le responsable du site prendra toutes dispositions pour garantir la sécurité des personnels à pied , sans restreindre la circulation civile.



CU

LE GHEFFURT

LA TIENNE

LA MARATTE

LES BRASSEES

LA MARATTE

CONDE MARSTON

TARRE

AU CARRE

CONDE BRISAND

CONDE LONBARD

LA CALLE

LA DHAUME

MERDEPIN

LA MARATTE

LA MARATTE

VERS LE TOUR

VERS LA CROIX

LA AMBRIANDE

LA MARATTE

LA MARATTE

LA MARATTE

LA MARATTE

LA MARATTE



2619

2678

LES GRANDES MARCHANES

LA GRANDE VILLE

LA GRANDE VILLE

EN PARCOUR

EN PARCOUR

LA COURONNE

ALCANTARA

LE MOULIN

Le Cap...

# MISSION : ESCORTE DE CONVOI

**RESPONSABLE (S)**    CB POUSSE

**DATES / HORAIRES**    Du 1er mars 1996 8H00 au 2 mars 1996 13H00

**LIEU**    De la place de BETTANT en 834-906 par la D5 direction le pont de TORCIEU en 852-889 puis par chemin stabilisé en prolongement jusqu'à MONTFERRAND en 859-888 traversée incluse.

**SOUTIEN 99° RI**    2 camionnettes troupe avec chauffeurs

**PLASTRON**    A l'initiative du responsable d'atelier

**THEME**

**SITUATION**

SOT

Barrages routiers sur la RN 504.

2 CDO valeur 4 à 5 hommes signalés dans secteur.

**MISSION**

L'ordre sera donné ultérieurement par la DIRANIM. Protection d'un convoi de 20 TRM 4000 chargés de munitions et de matériels sensibles.

**DEROULEMENT**

Le CDU qui a préparé avant et rédigé l'ordre correspondant à un convoi de 4 rames, le donne 1h00 avant au CDS chargé de l'escorte.

Le CDS prépare, donne et exécute sa mission.

Le convoi tombe dans une embuscade. Réaction de l'escorte.

**CONSIGNES PARTICULIERES**

La D5 au sortir de BETTANT n'est pas en cul-de-sac comme indiqué sur la signalisation routière.

Veiller à la sécurité des hommes et des véhicules (voie ferrée à MONTFERRAND).

# MISSION : REDUCTION D'UNE RESISTANCE

**RESPONSABLE (S)** CB VERRIERE, CB de GAIL

**DATES / HORAIRES** Du 1er mars 1996 8H00 au 2 mars 1996 13H00

**LIEU** USINE sur la D5 en 864-889

**SOUTIEN 99° RI** 1 groupe de combat organique

**PLASTRON** A l'initiative du responsable d'atelier

**THEME** SITUATION

SOT

Confirmation sur renseignement GEN. de la présence ENI valeur 4 à 5 hommes réfugiés dans un bâtiment industriel du hameau du CHAUCHAY en 864-889.

MISSION

(L'ordre sera donné ultérieurement par la DIRANIM.)  
Fixer puis réduire le CDO.

**DEROULEMENT**

Arrivée sur objectif par la D5 en provenance TORCIEU.  
Cette mission sera réalisée 2 fois:

-1 ère phase réaction de l'ENI surpris à l'intérieur du bâtiment.

-2 ème phase ENI surpris à l'extérieur, jalonne l'avance puis se réfugie à l'intérieur d'un bâtiment

Le CDU qui à préparé et rédigé, 1 heure avant, donne son ordre.

Le CDS donne et exécute sa mission.

**CONSIGNES PARTICULIERES**

- La clef d'accès à l'usine est à demander le 29/02/96 au CNE CARECCHIO.

- Nettoyage terminal du site à charge de l'équipe N°5

# MISSION : PROTECTION D'ITINERAIRE

**RESPONSABLE (S)** CNE CARECCHIO

**DATES / HORAIRES** Du 1er mars 1996 8H00 au 2 mars 1996 13H00

**LIEU** Du pont de TORCIEU en 852-889 à MONTFERRAND inclus en 859-888, par un chemin stabilisé.

**SOUTIEN 99° RI** 1 groupe de combat organique

**PLASTRON** A l'initiative du responsable d'atelier

**THEME**

**SITUATION**

**SOT**

Manifestations et barrages routiers sur la RN 504.  
Suspects repérés à proximité ponts et ouvrages d'art.  
Convois forces Z sur itinéraire.

**MISSION**

L'ordre sera donné ultérieurement par la DIRANIM.  
Protection d'itinéraire.  
Tenir débouché MONTFERRAND/RN 504

**DEROULEMENT**

Arrivée sur objectif par MONTFERRAND  
Le CDU donne l'ordre correspondant.  
Après reconnaissance de MONTFERRAND et de l'axe jusqu'au pont de TORCIEU mise en place d'une protection de l'itinéraire  
Les CDS étudient et rédigent leur ordre.  
Aux ordres d'un CDG, patrouille à pied entre MONTFERRAND et TORCIEU.

**CONSIGNES PARTICULIERES**

Attacher une attention toute particulière à la voie ferrée où circulent de nombreux TGV.

## V - ANNEXES

DIRANIM	Matériels	Indicatifs
C.D.C.	VP 213	CO
C.E.S.	VP 213	VI
Off. OPS	VP 213	P1
PC REG	MA/MF PP 39	PC P2
MEDECIN	PP 39	SA
Off. AUTO	PP 39	AU
CDU UCL	PP 39	UC
UCL 1	PP 39	U1
UCL 2	PP 39	U2
UCL 3	PP 39	U3
CTR 1	VP 213	VE
CTR 2	VP 213	FO
CTR 3	VP 213	PO
CTR 4	VP 213	MA
CTR 5	PP 39	CA

EQUIPES	Matériels	Indicatifs
1 ere CIE	VP 213 PP 39	BLEU 1 BLEU 2
2 eme CRI	VP 213 PP 39	VERT 1 VERT 2
3 eme CIE	VP 213 PP 39	JAUNE 1 JAUNE 2
4 eme CRI	VP 213 PP 39	ROUGE 1 ROUGE 2
unité 99°RI	VP 213 PP 39	BLANC 1 BLANC 2

Réseau	Fréquence	Utilisateurs
Manoeuvre	F1 =	Equipes / DIRANIM
Renseignt	F2 =	Contrôle / DIRANIM
Logistique	F3 =	UCL / DIRANIM
Débarquement	F4 =	joueurs entre eux

# PLANIFICATION DES ACTIVITES

## 1 er JOUR ( 29 février 1996 )

- 7 h 00 : Réunion préparatoire DIRANIM
- 7 h 30 : Accueil - Perception - Rassemblement ( devant le PC MOB )
- 10 h 00 : Instruction technique
- 15 h 00 : Reconnaissance d'axes (entre SATHONAY-CAMP, VANCIA et ST. RAMBERT en BUGEY)
- 18 h 00 : Remise en condition - Repas (salle des fêtes de ST. RAMBERT en B.)
- 20 h 00 : 1 ère mission: contrôle de zone, avec renforcement d' OPJ. GEND.  
Etablir :
  - un point de contrôle
  - une embuscade
- 23 h 00 : Bivouac

## 2 ème JOUR ( 1er mars 1996 )

- 7 h 00 : Réveil - Petit déjeuner - Déplacement
- 8 h 00 : 2ème mission
- 12 h 00 : Repas
- 13 h 00 : 3ème mission
- 16 h 00 : 4ème mission
- 19 h 30 : Marche topo. de nuit, ambiance tactique
- 21 h 00 : Repas et bivouac décentralisés

**3 ème JOUR** ( 2 mars 1996 )

**5 h 45 :** Réveil - Petit déjeuner

**7 h 00 :** 5ème mission

**10 h 00 :** 6ème mission

**13 h 00 :** Repas

**14 h 00 :** Retour à SATHONAY-CAMP

**16 h 00 :** Finex - Démobilisation

## PLANIFICATION DES HORAIRES PAR EQUIPES de l'INSTRUCTION TECHNIQUE

( le 29 février de 10h00 à 15h00 )

INSTRUCTIONS	1ère CIE	2ème CRI	3ème CIE	4ème CRI
TIR Cinétir SATHONAY	de 10h00 à 11h00	de 11h00 à 12 h00	de 13h00 à 14h00	de 14h00 à 15h00
TIR PA. SATHONAY	de 11h00 à 12h00	de 10h00 à 11 h00	de 14h00 à 15h00	de 13h00 à 14h00
TIR FAMAS VANCIA	de 13h00 à 14h00	de 14h00 à 15 h00	de 10h00 à 11h00	de 11h00 à 12h00
COMBAT URBAIN FORT DE VANCIA	de 14h00 à 15h00	de 13h00 à 14 h00	de 11h00 à 12h00	de 10h00 à 11h00

## PLANIFICATION DES HORAIRES PAR EQUIPES

### 1er jour (29 février 1996)

Pour toutes les équipes : de 15 h 00 à 18 h 00 Reconnaissance d'itinéraire.  
de 20 h 00 à 23 h 00 Point de contrôle, embuscade.

### 2ème jour (1er mars 1996)

Mission	1ère CIE	2ème CRI	3ème CIE	4ème CRI	Unité 99 *
Défense d'un P.S.	de 9 h 00 à 12 h 00			de 16 h 00 à 19 h 00	de 13 h 00 à 16 h 00
Reconnaissance d'une localité	de 13 h 00 à 16 h 00	de 9 h 00 à 12 h 00			de 16 h 00 à 19 h 00
Escorte de convoi	de 16 h 00 à 19 h 00	de 13 h 00 à 16 h 00	de 9 h 00 à 12 h 00		
Réduction d'une résistance		de 16 h 00 à 19 h 00	de 13 h 00 à 16 h 00	de 9 h 00 à 12 h 00	
Protection d'itinéraire			de 16 h 00 à 19 h 00	de 13 h 00 à 16 h 00	de 9 h 00 à 12 h 00

Pour toutes les équipes : de 19 h 00 à 20 h 30, marche Topo.

### 3ème jour (2 mars 1996)

Mission	1ère CIE	2ème CRI	3ème CIE	4ème CRI	Unité 99 *
Défense d'un P.S.		de 10 h 00 à 13 h 00	de 7 h 00 à 10 h 00		
Reconnaissance d'une localité			de 10 h 00 à 13 h 00	de 7 h 00 à 10 h 00	
Escorte de convoi				de 10 h 00 à 13 h 00	de 7 h 00 à 10 h 00
Réduction d'une résistance	de 7 h 00 à 10 h 00				de 10 h 00 à 13 h 00
Protection d'itinéraire	de 10 h 00 à 13 h 00	de 7 h 00 à 10 h 00			